

Mise en place de colonnes enterrées

Affiche accueil:

afficher sur la page d'accueil

La
Communauté
de
communes
va installer
20 nouveaux
points de
collecte en
trois ans sur
12
communes.
Plus
esthétiques,
plus
économiques
et plus
pratiques,
ces points de
collecte
seront
constitués
de trois
colonnes
enterrées :



- > une pour la collecte des ordures ménagères,
- > une pour la collecte des emballages recyclables
- > une pour la collecte du verre.

Ces colonnes enterrées permettent ainsi la suppression des bacs encombrants et peu esthétiques. Finis les bacs sur les trottoirs !

Ce programme est inscrit dans le cadre de la labellisation de la collectivité "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" [1] par le Ministère de l'Environnement.

[1]



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE P
CROISSANCE VER
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT D
ET DE L'ÉNERGIE

Où :

> Allée Sébastopol à Grenade (face au lavoir)

> Rue de l'Eglise à Ondes

Planning :

- 15 janvier 2018 : ouverture des colonnes enterrées et retrait des bacs collectifs et individuels

Les foyers concernés par le retrait des bacs individuels, seront directement contactés.

URL source: <http://www.hautstolosans.fr/colonnes-enterrees>

Liens:

[1] <http://www.hautstolosans.fr/signature-convention-TEPcv>